

Granulés anti-limaces : pas sans risques !

Conseils pratiques pour une utilisation
et un stockage corrects et sans danger
pour vos animaux domestiques

Comment utiliser et stocker sans danger les granulés anti-limaces ?

Tout jardinier amateur a pu le constater ces dernières années, les limaces sont particulièrement nombreuses.

Il y en a tant qu'il est quasiment impossible d'en être maître par une élimination manuelle. Il est certes utile de mettre en place certaines actions pratiques et respectueuses de l'environnement afin de réduire l'invasion : par exemple, rendez votre jardin attractif pour les prédateurs naturels des limaces que sont les hérissons, les amphibiens et les oiseaux, ou encore empêchez l'arrivée des limaces en mettant des gouttières remplies d'eau autour de vos semis ou des barrières en plastiques vendues en jardinerie ou dans les magasins de bricolage.*

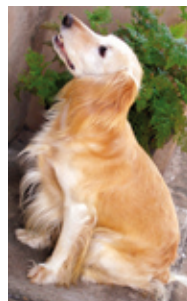
Mais il est vrai qu'il est beaucoup plus facile de s'en débarrasser chimiquement à l'aide de granulés anti-limaces.



* Pour plus d'informations sur les alternatives, consultez notre brochure :
« Biocides et pesticides : pas sans risques ! »

Sachez toutefois que, si ce pesticide n'est pas utilisé correctement, il peut être dangereux, essentiellement pour votre chien !

Le but de ce document est d'informer le citoyen sur l'usage et le stockage corrects et sans danger des granulés anti-limaces.



© zeafonso - stock.xchng

Que sont les granulés anti-limaces ?



Les granulés anti-limaces contiennent deux composants essentiels : un agent chimique toxique pour les limaces et des substances nutritives qui les attirent. Les limaces se laissent tenter par les aliments contenus dans les granulés et absorbent ainsi le poison.

Mais d'autres animaux peuvent être également attirés par ces substances nutritives. En outre, le poison contenu dans la plupart des granulés anti-limaces est également dangereux pour l'homme et les animaux, notamment lorsqu'il s'agit de métaldéhyde ou de méthiocarbe.

Il faut donc veiller à ce que seules les limaces les mangent !

Pour y parvenir, un répulsif est ajouté aux granulés anti-limaces. Il s'agit généralement d'une substance amère que les mammifères n'apprécient pas. Les limaces, en revanche, n'y sont pas sensibles.

Quelle est la procédure d'agr  ation ?

Les granul  s anti-limaces sont des pesticides : la l  gislation stipule que la vente et l'usage de pesticides ne sont autoris  s qu'apr  s leur agr  gation par le Service public f  d  ral Sant   publique, S  curit   de la Cha  ne alimentaire et Environnement.

Tout pesticide anti-limaces a donc fait l'objet d'une   valuation pr  alable par les autorit  s. Une agr  gation n'est accord  e que si :

- le produit est efficace et de qualit   ;
- il contient un r  pulsif dans une concentration suffisamment   lev  e ;
- les risques pour la sant   et l'environnement sont acceptables en cas d'usage correct.



   ccvision

Pourquoi les granulés anti-limaces doivent-ils être utilisés en toute sécurité ?

Malgré cela, de temps à autre, des accidents avec des animaux se produisent en raison d'une mauvaise utilisation des granulés anti-limaces. Les victimes sont généralement des chiens et parfois, ceux-ci ne survivent pas à l'ingestion des granulés.

Deux éléments sont essentiels pour comprendre le phénomène. Tout d'abord, certains animaux, comme les chiens, sont tellement gloutons qu'ils ont déjà absorbé une grande quantité de granulés lorsqu'ils réagissent au répulsif qu'ils contiennent. Cette situation ne peut se produire que si les animaux ont l'occasion d'absorber d'un seul coup une grande quantité de granulés et non s'ils doivent courir d'un granulé à l'autre. Ensuite, lors de l'évaluation des risques liés à l'emploi d'un pesticide, on part du principe d'un usage correct.

Un usage sans danger

=

un usage et un stockage corrects !

Il importe à cet égard que les chiens et autres animaux n'aient pas l'occasion d'absorber d'un seul coup une grande quantité de granulés. Quand on sait cela, on peut en tenir compte au moment d'utiliser les granulés.

A quoi faut-il être attentif ?

1. L'emballage contenant les granulés doit toujours être soigneusement refermé après emploi.

Il convient de vérifier que l'emballage est toujours intact. Il doit être conservé dans un endroit inaccessible aux enfants et aux animaux.

Plusieurs cas connus d'empoisonnements mortels d'animaux sont imputables à l'absorption directe de granulés depuis l'emballage ou par des trous dans cet emballage.

2. Lors de l'utilisation, les granulés doivent être suffisamment dispersés.

Il est inutile de disposer les granulés en tas ou de former de petites digues autour des plantes que l'on veut préserver de la voracité des limaces. Ceci n'améliore nullement l'efficacité des granulés et peut s'avérer dangereux pour d'autres animaux que les limaces.

S'il y a beaucoup de limaces, il est préférable de répéter, si nécessaire, le traitement au lieu d'appliquer trop de produit en une fois. Un usage correct implique que les granulés soient uniformément dispersés sur le sol. Pour la plupart des produits, la règle à observer est une quantité d'environ 25 à 35 granulés par mètre carré ou une distance de 17 à 20 cm entre chaque granulé. Certains produits sont constitués de granulés plus petits, de sorte qu'il faut en utiliser davantage par mètre carré.

Il importe de toujours lire attentivement l'étiquette sur l'emballage et de respecter scrupuleusement le mode d'emploi.

Que faire en cas de problème ?

Les problèmes se posent presque exclusivement chez les animaux. Les enfants n'ingèrent presque jamais de quantités importantes.

Granulés anti-limaces à base de métaldéhyde

Si vous êtes tout à fait certain que l'ingestion par l'enfant est limitée à quelques granulés, il suffit de rincer abondamment la bouche et de faire boire de l'eau. Il convient d'observer l'enfant pendant quelques heures. En cas de problèmes stomacaux ou intestinaux (nausées, vomissements ou maux de ventre), il faut emmener immédiatement l'enfant à l'hôpital.

Dans tous les autres cas, il faut également rincer abondamment la bouche et faire boire de l'eau, et ensuite aller directement à l'hôpital.

Dans le cas d'animaux (principalement les chiens), la quantité ingérée est généralement inconnue et souvent importante. Il faut les conduire dès que possible chez le vétérinaire.

Granulés anti-limaces à base de méthiocarbe

En cas d'ingestion de tels granulés, il est toujours conseillé de se rendre soit à l'hôpital, soit chez le vétérinaire.

Ce document a été rédigé par :

Service public fédéral Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement, en collaboration avec le Centre Antipoison et en concertation avec les titulaires d'agréations pour granulés anti-limaces contenant du métaldéhyde ou du méthiocarbe

Pour nous contacter :



Programme de Réduction des Pesticides
et des Biocides
Direction Générale Animaux, Végétaux
et Alimentation
Service Pesticides et Engrais
Eurostation bloc 2
Place Victor Horta 40 bte 10
1060 Bruxelles

E-mail : fytoweb@health.fgov.be ou prpb@health.fgov.be

Visitez nos sites :

www.fytoweb.be
www.prpb.be

Pour contacter le Centre Antipoison :

070/245 245 - permanence médicale,
appel gratuit 7 jours sur 7, 24 heures sur 24

www.poissoncentre.be